

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 18 octobre 2019 portant attribution du diplôme d'ingénieur
de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34 à D. 612-36, D. 613-3 et D. 642-1;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom;

Vu l'arrêté du 19 février 2016 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie;

Vu les délibérations du jury des études du cycle ingénieur civil des mines en ses séances du 26 septembre 2019 et 10 octobre 2019 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

Arrête:

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom est attribué aux élèves de formation initiale sortis de l'école en 2019, désignés ci-après:

M. Abbana Bennani (Mehdi).
M. Acharki (Naoufal).
M. Akrim (Anass).
M. Alauddin (Bilal).
Mme Ariza Londono (Maira Alejandra).
Mme Aubrege (Laure).
Mme Ballet (Mathilde).
Mme Barlier (Aline).
M. Benjelloun (Majid).
M. Benoiton (Matthieu).
M. Benyamin (Vincent).
Mme Berthezene (Camille).
M. Bonjardini (Alex).
Mme Brachet (Angèle).
M. Brandel (Augustin).
M. Breugnot (Paul).
M. Broyer (Loïs).
M. Callebaut (Arnaud).
M. Camarasa (Robin).
M. Castaldi (Lucas).
M. Cellier (Loïc).
M. Chabot (Rémi).
M. Chateauraynaud (Alexandre).
Mme Chevreau (Pauline).

Mme Chevrel (Sophie).
M. Chraïbi (Salim).
M. Clément (Kévin).
Mme Cohen (Pauline).
M. Colomb (Julien).
M. Cozian (Bastien).
Mme Cregut (Laure).
M. Cristiano (Pierre-Simon).
Mme Dauba (Ambre).
Mme Delettre (Estelle).
M. Desrosiers (Florian).
Mme El Khalifa (Asma).
M. El Machichi (Paul-Sofien).
M. Enea (Marco).
M. Faivre (Julien).
Mme Faure (Flora).
M. Feniza (Sofiane).
M. Finkelstein (Victor).
Mme Foundi (Ibtissame).
M. Froeliger (Thibaut).
M. Gaffet (Alexandre).
M. Gajjaj (Alae-Eddine).
M. Garti (Stéphane).
M. Garvie (Mark).
M. Gautier-Le Boulch (Pierre).
M. Geoffre (Aubin).
Mme Gibaux (Lucile).
Mme Gourrat (Chloé).
M. Grange (Guillaume).
M. Hayek (Anthony).
Mme Henry (Margaux).
M. Hernandez De La Torre (Nestor).
M. Herrero (Kévin).
M. Jardel (Jean).
M. Karaki (Hassan).
Mme Kebila (Sonia).
M. Kitzinger (Euryale).
Mme Krouna (Laila).
M. Laboulfie (Clément).
M. Laguardie (Nicolas).
M. Laurent (Sylvain).
M. Laurent (Thibault).
M. Laurent (Thibaut).
M. Lavergne (Arthur).
M. Laverrière (Clément).
Mme Lbahy (Hind).
M. Le Tiec (Arnaud).
Mme Leduc (Mylène).
Mme Lewandowski (Eloïse).
M. Lleres (Martin).
M. Maillet (Maxence).
Mme Marchoux (Mathilde).
M. Marthouret (Yvan).

Mme Martin Huidobro (Cristina).
Mme Martinez Reyes (Marta).
M. Mary (Jean-Baptiste).
M. Meranger (Anthony).
M. Mokbel (Bruno).
M. Monnier (Pierre).
M. Montalvo (Sébastien).
M. Monzon Vega (Guillermo).
Mme Moujahid (Oumaima).
M. Muraro (Corentin).
M. Neri (Florent).
M. Paret (Benjamin).
M. Peyron (Jérôme).
M. Pillet (Alexandre).
M. Porras Yaruro (Juan Felipe).
M. Pouzet (Valentin).
M. Prunier (Guilhem).
M. Pujol (Kevin).
M. Rabouan (Aubin).
M. Ramadane (Taha Yassine).
Mme Rochon (Chloé).
M. Rousseau (Constantin).
M. Saade (Anthony).
M. Sarkis (Antoine).
Mme Siret (Laure).
Mme Taoufik (Meryem-Azahra).
M. Toesca (Romain).
M. Tollu (Paul-Octave).
Mme Vassal (Morgane).
M. Wang (Zhiheng).
M. Wilson (Thomas).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 18 octobre 2019.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies :

Le chef de la mission de tutelle des écoles,

VINCENT THÉRY